

**DE LA SANTE DE VOS PIGEONS**  
 ...dépend le succès aux  
 ...Rappelez-vous que vous  
 trouvez toujours les produits  
 colombophiles de toutes  
 marques: Demolent,  
 Pige, Ramier, Fichet,  
 Pigeant, etc., etc., à la  
**Pharm. du Progrès**  
 A. DELABAERE, Pharm.  
 103, Grande-Rue, 103.  
**ROUBAIX**

# Journal de Roubaix

**DE LA SANTE DE VOS PIGEONS**  
 ...dépend le succès aux  
 ...Rappelez-vous que vous  
 trouvez toujours les produits  
 colombophiles de toutes  
 marques: Demolent,  
 Pige, Ramier, Fichet,  
 Pigeant, etc., etc., à la  
**Pharm. du Progrès**  
 A. DELABAERE, Pharm.  
 103, Grande-Rue, 103.  
**ROUBAIX**

**ABONNEMENTS**

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	25.00;	45.00;	80.00
Belgique.....	28.00;	50.00;	90.00
Union Postale: Tarif A.....	35.00;	70.00;	140.00
Union Postale: Tarif B.....	50.00;	100.00;	200.00

**ANNONCES**

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 9.00 et 12.00. Int. 6.
TOULOUSE.....	23, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE.....	2, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
MOUSKRON.....	109, rue de la Station, Tél. 5.44.

**BILLET PARISIEN**  
**Une manœuvre socialiste déjouée à la Chambre**  
 (D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

Paris, 9 juin (MISUIT).  
 La Chambre a trouvé moyen, à l'issue d'une longue séance dont l'ordre du jour était particulièrement chargé, de discuter sur les faits et gestes de M. Briand: les uns reprochant au Gouvernement d'avoir donné des ordres à la police pour que les manifestants de la gare de Lyon fussent dispersés, les autres critiquant le ministre des Affaires étrangères d'avoir accepté de présider une réunion d'anciens combattants à Gourdou, département du Lot, chef électoral de M. Malvy. Ces demandes d'interpellation étaient pour le moins inopportunes. Dans deux jours, en effet, le Ministère tout entier aura remis sa démission à M. Doumer, président de la République, qui, jeudi prochain, prendra effectivement possession de l'Élysée.

Sans doute, le nouveau Président maintiendra-t-il en fonctions le Cabinet Pierre Laval. Mais enfin, par déférence pour le chef de l'État, qui est maître de sa démission, les faits dont s'empare la politique électorale à un Gouvernement qui s'apprête à démissionner?

Cette même séance a été suffisamment caractérisée par le fait que parois et adversaires de M. Briand ont échafaudé leurs rancunes contre le Cabinet dont fait partie M. Briand. Les premiers et les seconds étaient au moins d'accord sur ce point, puisqu'ils voulaient opposer ce ministre à ses collègues.

En vain, la solidarité ministérielle a-t-elle affirmé dans les derniers débats relatifs à la politique étrangère. Il n'y avait pas de faits dont s'empare la politique électorale à un Gouvernement qui s'apprête à démissionner?

Cette même séance a été suffisamment caractérisée par le fait que parois et adversaires de M. Briand ont échafaudé leurs rancunes contre le Cabinet dont fait partie M. Briand. Les premiers et les seconds étaient au moins d'accord sur ce point, puisqu'ils voulaient opposer ce ministre à ses collègues.

En vain, la solidarité ministérielle a-t-elle affirmé dans les derniers débats relatifs à la politique étrangère. Il n'y avait pas de faits dont s'empare la politique électorale à un Gouvernement qui s'apprête à démissionner?

**LETTRE DE BRUXELLES**  
**LE CENTENAIRE DE LA DYNASTIE**  
 (DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

Bruxelles, 9 juin 1931.  
 Les fumées de la crise ministérielle ont empêché la Belgique de voir que ce mois de juin, plus peut-être que les autres mois, commémorait le centenaire de la dynastie. C'est, en effet, le 4 juin 1831, que le Congrès national, comme on l'a dit dans ce journal, fut présidé par le Roi des Belges le prince Léopold, duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Le prince était le candidat de l'Angleterre et de la Prusse, qui avaient espéré pour le trône de Belgique le duc de Nemours, fils du Roi de France. Le choix des Belges s'était d'abord porté sur ce prince. Mais, dès le 7 février 1831, une série de grandes puissances signataires du Traité de Londres rejetait la candidature du fils de Louis-Philippe parce qu'elle était trop française. Le Roi de France lui-même, comprenant qu'il risquait une nouvelle guerre s'il contrevenait cette décision, annonça aux délégués belges qu'il ne pouvait accepter leur offre si honorable.

La diplomatie française essaya alors de couvrir son échec en présentant la candidature du duc de Lukenberg, fils d'Engel de Beauharnais, fils d'un ancien succès. Le prince du Roumanie, Surtel de Chokier, eut espérer l'Europe. En outre, des milieux orangistes d'Anvers et de Gand intriguèrent en faveur du fils du Roi de Hollande dépossédé. La question du Luxembourg émeut aussi l'opinion. La Belgique voulait garder la province; les grandes puissances ne le voulaient pas. Ce point fut l'objet d'un compromis. On rendit possible à la Belgique le rattachement du Luxembourg à la Hollande moyennant finances.

C'est alors que, pour sortir de la crise causée par l'absence de roi, quarante-sept membres du Congrès national présentèrent la candidature du prince Léopold, avec cette réserve de J.-R. Nohamb, que l'élection serait son avis si la Belgique devait perdre le Luxembourg et le Luxembourg.

Sur 396 votants, le prince de Saxe-Cobourg obtint 152 suffrages; 10 le repoussèrent; 14 votèrent pour le Régent; 11 s'abstinèrent. Parmi les opposants, le vote de M. Frison constituait une minorité. Il repoussait le prince parce qu'il ne reconnaissait aucune monarchie, reconnaît, les intérêts du pays et parce qu'il était hostile à la France. « Une telle combinaison antinationale était un malheur pour nous », a-t-il dit.

Hostile à la France, Léopold I<sup>er</sup> monta qu'il ne l'était point en épousant dans la suite la fille du Roi de France. Quant à son élection, un siècle écoulé a montré, au contraire, quelle fut un bonheur pour la Belgique. A ce sujet, le comte de Rouillé, ancien officier de Napoléon, a eu plus juste. Son bulletin de vote porte: « Dans l'espoir d'assurer l'indépendance de la Belgique, je vote pour le prince Léopold de Saxe-Cobourg ».

Quant le résultat de l'élection fut connu, M. de Gerlach, président du Congrès national, se leva et dit: « Les membres de ce Congrès ont voté pour un roi compétent, digne de la proclamation nommée roi le prince Léopold et disant dans son article 2: « Il ne prendra possession du trône qu'après avoir solennellement juré dans le sein du Congrès, le serment suivant: « Je jure d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. »

L'histoire atteste que ce jour-là fut le premier d'une lignée de grands rois dont la Belgique a le droit d'être fière.

**Après le tremblement de terre en Angleterre**



Tout une rue saisissante des dégâts causés dans une rue de Londres par le tremblement de terre qui a créé une coulée d'eau et bouleversé la chaussée. La panique a été des plus vives dans ce quartier populaire. (Ph. Kerstone.)

**LES ENTREVUES ENTRE M. LE PRÉFET DU NORD ET LES DÉLÉGUÉS PATRONAUX ET OUVRIERS DU TEXTILE**

**Un groupe de patrons indépendants du Consortium fait aux syndicats ouvriers une proposition transactionnelle**

**IL OFFRE DE NE BAISSER LES SALAIRES QUE DE 3 %, LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

Dans un but d'apaisement et de paix sociale, un groupe d'industriels indépendants du Consortium a fait parvenir aux syndicats ouvriers, par l'intermédiaire de M. le Préfet du Nord, les propositions que nous publions ci-après.

Ces industriels, qui n'ont pas été consultés dans le conflit actuel, veulent prouver à leurs ouvriers qu'ils ne se désintéressent pas de leur sort.

Comme leurs confrères, ils connaissent toutes les difficultés de la production; ils mesurent le danger de la concurrence; ils voient nos industries menacées et les commandes de la saison qui s'avance en aller vers d'autres places. Ils voient enfin les ouvriers aux prises avec une grève qui tarit les sources vitales de leurs ménages. Ils ont mesuré les possibilités des concessions offertes. Toutes ces considérations sont entrées dans leur détermination.

Ces propositions, soumises à M. le Préfet du Nord, toucheront les syndicats ouvriers, qui voudront les examiner avec la plus grande sagacité.

Nous souhaitons qu'elles puissent servir de base d'entente dans le conflit actuel. Dans trois mois, espérons-le, le prix de la vie aura baissé davantage encore, et, en attendant, les ouvriers toucheront leur salaire.

Le conflit semble arrivé au moment critique: que chacun pése bien ses responsabilités. Ne serait-il pas grave, en effet, de ne pas prendre en considération des propositions qui peuvent servir de base d'accord?

Les dirigeants des syndicats, tant patronaux qu'ouvriers, ne voudront pas les rejeter sans les avoir examinées très sérieusement.

**Les propositions d'un groupe d'industriels non affiliés à la Commission intersyndicale patronale**

Voici le texte de la note qui a été présentée à M. le Préfet du Nord par un groupe d'industriels conduits par MM. Edouard Roussel et Fernand Motte, industriels qui ne font pas partie de la Commission intersyndicale patronale:

Nul n'ignore la crise profonde que subit l'industrie mondiale.

Depuis le 15 mai écoulé, la grève générale a pratiquement anéanti toute l'activité de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing.

Si ce regrettable conflit devait se prolonger, il en résulterait un désastre pour tous.

Les préférences de la clientèle sollicitée de toutes parts s'échappent naturellement vers les centres de production qui fournissent les plus grandes sécurités de livraison; les ordres sont actuellement enregistrés par les concurrents de notre place, français et étrangers; le chômage partiel risque de devenir chronique ou permanent pour tous.

Déjà la misère s'installe dans les foyers ouvriers privés de salaires depuis trois longues semaines.

Dans l'intérêt de tous, il faut que le travail reprenne au plus vite et pour aboutir à la solution rapide du conflit, chacun doit se pencher sur le problème en recherchant un terrain propice de conciliation et en tenant compte des considérations adressées ci-dessus à leur juste valeur.

Dans cet ordre d'idées, la firme « Les Fils d'Alfred Motte », a fait directement à son personnel les propositions transactionnelles énoncées ci-dessous:

« Moyennant la reprise immédiate du travail, les salaires seraient intégralement maintenus jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre prochain. A dater du 1<sup>er</sup> septembre, une baisse de 3 % sur les salaires serait appliquée, baisse dès à présent fixée et rétroactivement appliquée. »

Les sous-signés, industriels indépendants du Consortium de l'industrie textile, ont retenu ces propositions qu'ils considèrent comme constituant un très sérieux effort de conciliation susceptible d'aboutir à la reprise immédiate du travail dans leurs usines:

Considérant que les conséquences néfastes qui résulteraient pour notre pays de conflits successifs qui achèveraient la clientèle vers d'autres centres de production;

Considérant que la crise mondiale rend déjà suffisamment précaire la continuité du travail à Roubaix-Tourcoing;

Considérant que si le devoir des industriels est d'assurer la continuité du salaire de leur personnel, les ouvriers ne doivent pas, par contre, exiger de leurs patrons des conditions impraticables;

Considérant que le coefficient du coût de la vie est établi par une Commission officielle;

Considérant que le résultat des travaux de cette Commission en octobre 1930, fixa un coefficient de 116 et que celui de mai 1931 fixa un coefficient de 124, soit une différence en baisse d'un peu plus de 3 %;

Considérant que la baisse de salaire qui y correspond ne sera appliquée qu'à dater du 1<sup>er</sup> septembre, c'est-à-dire avec un retard de trois mois;

Considérant que durant ces trois mois les grandes matières premières, les ouvriers pourront constater, d'une façon plus tangible, la réalité de la baisse du coût de la vie;

Considérant enfin que les ouvriers des Fils d'Alfred Motte, considérés sur les propositions faites par la Direction, les ont retenues comme très conciliantes et très acceptables;

Les sous-signés déclarent qu'ils se rallient à ces propositions et annoncent à leur personnel que, dans un but d'apaisement social et pour mettre fin à ce lamentable conflit, ils sont disposés à reprendre immédiatement le travail dans les conditions ci-dessus énoncées, c'est-à-dire le statu quo jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre et application, à cette date, de la baisse de 3 %;

Ils sont convaincus, par surcroît, que beaucoup d'autres firmes, qui n'ont pas été consultées sur cette question par faute de temps, se rallieront immédiatement à une proposition identique.

Le 9 juin 1931.

(Signé): Leclercq-Dupire, Paul Watel-Ferrier et frère, Carvois-Mahieu et fils, François Roussel père et fils, Etablissements Léonard-Walnier, S.A.T.A.I.N., Société des Etablissements Brovansa-Degeyter, Société anonyme des Etablissements Lecomte-Desprez, Motte et Porisse (filature et bonneterie).

**Le Brix et Doret ont parcouru plus de 10.000 km. et largement battu le record de distance en circuit fermé**

Le Brix et Doret qui s'étaient envolés dimanche matin à 4 h. 49 et l'assaut du record de distance en circuit fermé, avaient parcouru mardi à minuit plus de 10.000 kilomètres.

C'était la sixième fois qu'ils tentaient d'envoler à Bussoutrot et Rossi le record que ceux-ci détenaient avec 9.960 kilomètres. A cinq reprises ils furent s'avouer vaincus, soit par des circonstances atmosphériques, soit par des fuites d'huile ou d'essence.

Ils viennent de prendre une revanche magnifique et qui était bien due à leur courage et à leur persévérance.

Le « Trait d'Union » splendide appareil de grand raid qui avait été offert à Le Brix et Doret par M. François Coty, comme le « Point d'Intersection » avait été offert à Costes et Bellonte, a donné enfin la mesure de ses possibilités. Ce monoplane métallique, remarquable de finesse et qui vient de prouver ses qualités aérodynamiques et statiques en même temps que la valeur de son moteur qui actionne une hélice à trois pales n'en est d'ailleurs qu'au début de ses performances.

Maintenant que ses glorieux pilotes ont réussi à conquérir les lauriers qu'ils convoitaient, le « Trait d'Union » va être préparé en vue d'un raid plus difficile encore, en vue du record des records, celui de la plus grande distance en ligne droite. Dans quelque temps, dès que les circonstances atmosphériques seront favorables et que toutes les autorisations de survol auront été obtenues, nous verrons Le Brix et Doret prendre leur vol en direction de Tokio.

Mais ceci, c'est l'avenir. Il est temps que nous revenions au récit de la journée d'hier.

A 6 h. 32 du matin, en passant au-dessus du terrain d'aviation de Marignane, Le Brix et Doret lancèrent un message lesté annonçant qu'ils avaient parcouru 7.803 kilomètres. La journée promettait d'être belle, contrairement à ce qu'avait été la nuit, au cours de laquelle leur appareil, bien que secoué fortement par un vent très fort, s'était admirablement comporté.

La ronde se poursuivit dès lors sur le circuit Marignane-Valras-Montpellier.

Enfin à 15 h. 17, c'est un message de victoire que lancèrent les valeureux aviateurs. Ils avaient battu le record du monde et parcouru 9.013 kilomètres à la vitesse de 151 kilomètres de moyenne horaire.

Et le vol continuait.

A 17 h., plus de 9.200 kilomètres avaient été franchis et l'équipage du « Trait d'Union » annonçait qu'il lui restait encore 800 litres d'essence sur les 8.200 qu'il avait embarqués au départ.

Son intention était de n'atterrir que lorsque les réservoirs seraient sur le point d'être tout à fait vides.

A 20 h., la distance parcourue était de 9.600 kilomètres.

A minuit le cap des 10.000 kilomètres était dépassé et l'avion volait toujours.

On pense que les aviateurs auront assez d'essence pour poursuivre leur tentative jusqu'à 2 ou 3 heures du matin.

M. Le Brix et Doret sont arrivés à Marignane.



DORÉL (Photo H. Mauvel.) LE BRIX

**La candidature de l'ex-kronprinz à la présidence de la République allemande**

Berlin, 9 juin. — La campagne entamée par les milieux nationalistes pour poser la candidature de l'ex-kronprinz à la présidence de la République en remplacement du maréchal Hindenburg en 1932, semble se préciser.

Ou fait ressortir que dernièrement, dans un discours qu'il a prononcé à Munich, Adolf Hitler a déclaré que son parti s'opposerait inégalement à la réélection du maréchal Hindenburg. Il n'a pas nommé de candidat susceptible de rallier les suffrages des nationaux-socialistes, mais on déclare que, dans l'opinion des nazis, le seul candidat capable de s'opposer victorieusement au maréchal est l'ancien kronprinz.

**L'inauguration d'un ossuaire français, à Mons**



Au cours d'une émouvante cérémonie, le général Chardigny a inauguré, à Mons, un ossuaire contenant les restes de 378 évacués français, en présence des membres du Congrès des Anciens Combattants français résidant en Belgique. Le général de CHARDIGNY VERSÉ DE LA TERRE FRANÇAISE DANS LES TOMBEAUX.

**LES ENTREVUES DE MARDI A LA PRÉFECTURE**

**Les délégués patronaux restent sur leurs positions**

Répondant à l'initiative de M. Langeron, préfet du Nord, qui, on le sait, les avait reçus la veille ainsi que les délégués des syndicats libres et socialistes, les présidents des syndicats patronaux, accompagnés de M. Ley, secrétaire général de la commission intersyndicale, se sont rendus mardi matin à 11 h., à la Préfecture.

Leur audience avec le Préfet se termina à 12 h. 45.

M. Ley reprit alors les termes de sa déclaration de la veille, nous affirmant que les patrons n'avaient pas changé d'avis sur la nécessité de supprimer la prime de présence.

**LES OBSEQUES DE LALLOUETTE ET DE PERMANGLE**

Les obsèques des aviateurs Lallouette et Jean de Permangle ont été célébrées en l'église Notre-Dame de Valenciennes, au milieu d'une foule émue. De nombreuses personnalités étaient venues rendre un dernier hommage aux valeureux disparus. Les cordons du poêle, sous tenus par M. SARRU (au premier plan), pilote de ligne chez Farman; le lieutenant aviateur ROBINSON et le capitaine aviateur GOULETTE.

**LAGET L'EMPOISONNEUR EST CONDAMNÉ A MORT**

Montpellier, 9 juin. — Voici la dernière journée du procès Laget. Les six journées ont déjà été consacrées aux débats. On en a terminé mardi matin avec le réquisitoire.

Le réquisitoire

A 9 heures du matin, le procureur général Cénac reprend son réquisitoire qu'il a d'abord interrompu la veille. Il examine le cas d'empoisonnement de M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget.

Comment survint le malaise, dit le procureur général? Exactement comme celui de Sarah et de Suzanne, tout d'un coup, et Laget, répétant une tactique qui, jusqu'ici, lui avait réussi, multiplie les excuses et les soins et dose le poison. Mais il, un docteur porta un diagnostic survenant le docteur Rouleau exige l'isolement de la malade, sage mesure; Laget fut déconcerté, car à partir de ce moment, il se sentit découvert et n'est plus qu'un homme qui a voulu se débarrasser d'un médecin qui le gênait à sauter le pas, car c'est grâce à son énergie, et non autrement, que qu'une troisième victime n'est pas venue s'ajouter aux deux autres.

Les plaidoiries

L'émotion que provoquent ces fortes paroles n'est pas encore apaisée que le président Maneau donne la parole à M<sup>lre</sup> Clément, du barreau de Béziers, l'un des défenseurs de Laget.

Il nous plaît de suivre le procureur général Cénac sur ce terrain où l'on a construit la sinistre machine, car il a des